

BÜV-ZERT Ba.-Wü. e.V. • Postfach 12 51 • 73748 Ostfildern

Michel S.A.S.
150 Rue de Pfstatt
68261 Kingersheim
France

Département
Moraines alpines – Gravier, sable,
gravillon fin

Gerhard-Koch-Str. 2
73760 Ostfildern
Téléphone : 0049-711 / 32732-400
Télécopie : 0049-711 / 32732-410



Courriel : info@buev.de
Internet : www.buev.de

Certificat de conformité de la maîtrise de la production des granulats

N° : 0788-CPR-bam-EN 12620-5/2023

En vertu du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de construction - RPC), le présent certificat concerne les produits de construction suivants :

Granulats pour béton

Mis en circulation par: Michel S.A.S.
150 Rue de Pfstatt
68261 Kingersheim
France

Fabriqués dans l'usine: Baldersheim
Numéro de l'usine: 505-211-2

Le présent certificat confirme que toutes les prescriptions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et décrites dans l'annexe ZA de la (des) norme(s) harmonisée(s)

EN 12620:2002 + A1 :2008

sont appliquées conformément au système 2+ et que la maîtrise de la production des granulats répond à toutes les exigences qui y sont prescrites. Pour les caractéristiques du produit, voir à Déclaration des performances / Performances déclarées.

Le présent certificat conserve sa validité tant que les méthodes d'essais et/ou exigences mentionnées dans la norme harmonisée et imposées, en vue de l'évaluation des performances relatives aux caractéristiques déclarées, à la maîtrise de la production des granulats ne changent pas et tant que le produit et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de façon significative.

Ostfildern, le 08.05.2023



Dr.-Ing. Michael Aufrecht
Directeur de l'organisme de surveillance et de certification

BÜV-ZERT Ba.-Wü. e.V. • Postfach 12 51 • 73748 Ostfildern

Michel S.A.S.
150 Rue de Pfstatt
68261 Kingersheim
France

Département
Moraines alpines – Gravier, sable,
gravillon fin

Gerhard-Koch-Str. 2
73760 Ostfildern
Téléphone : 0049-711 / 32732-400
Télécopie : 0049-711 / 32732-410



Courriel : info@buev.de
Internet : www.buev.de

Certificat de conformité de la maîtrise de la production des granulats

N° : 0788-CPR-bam-EN 13139-5/2023

En vertu du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de construction - RPC), le présent certificat concerne les produits de construction suivants :

Granulats pour mortier

Mis en circulation par: Michel S.A.S.
150 Rue de Pfstatt
68261 Kingersheim
France

Fabriqués dans l'usine: Baldersheim
Numéro de l'usine: 505-211-2

Le présent certificat confirme que toutes les prescriptions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et décrites dans l'annexe ZA de la (des) norme(s) harmonisée(s)

EN 13139:2002 + AC:2004

sont appliquées conformément au système 2+ et que la maîtrise de la production des granulats répond à toutes les exigences qui y sont prescrites. Pour les caractéristiques du produit, voir à Déclaration des performances / Performances déclarées.

Le présent certificat conserve sa validité tant que les méthodes d'essais et/ou exigences mentionnées dans la norme harmonisée et imposées, en vue de l'évaluation des performances relatives aux caractéristiques déclarées, à la maîtrise de la production des granulats ne changent pas et tant que le produit et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de façon significative.

Ostfildern, le 08.05.2023



Dr.-Ing. Michael Aufrecht
Directeur de l'organisme de surveillance et de certification

BÜV-ZERT Ba.-Wü. e.V. • Postfach 12 51 • 73748 Ostfildern

Michel S.A.S.
150 Rue de Pfastatt
68261 Kingersheim
France

Département
*Moraines alpines – Gravier, sable,
gravillon fin*

Gerhard-Koch-Str. 2
73760 Ostfildern
Téléphone : 0049-711 / 32732-400
Télécopie : 0049-711 / 32732-410

Courriel : info@buev.de
Internet : www.buev.de



Certificat de conformité de la maîtrise de la production des granulats

N° : 0788-CPR-bam-EN 13242-5/2023

En vertu du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de construction - RPC), le présent certificat concerne les produits de construction suivants :

Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées

Mis en circulation par: Michel S.A.S.
150 Rue de Pfastatt
68261 Kingersheim
France

Fabriqués dans l'usine: Baldersheim
Numéro de l'usine: 505-211-2

Le présent certificat confirme que toutes les prescriptions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et décrites dans l'annexe ZA de la (des) norme(s) harmonisée(s)

EN 13242:2002 + A1:2007

sont appliquées conformément au système 2+ et que la maîtrise de la production des granulats répond à toutes les exigences qui y sont prescrites. Pour les caractéristiques du produit, voir à Déclaration des performances / Performances déclarées.

Le présent certificat conserve sa validité tant que les méthodes d'essais et/ou exigences mentionnées dans la norme harmonisée et imposées, en vue de l'évaluation des performances relatives aux caractéristiques déclarées, à la maîtrise de la production des granulats ne changent pas et tant que le produit et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de façon significative.

Ostfildern, le 08.05.2023



Dr.-Ing. Michael Aufrecht
Directeur de l'organisme de surveillance et de certification

BÜV-ZERT Ba.-Wü. e.V. • Postfach 12 51 • 73748 Ostfildern

Michel S.A.S.
150 Rue de Pfastatt
68261 Kingersheim
France

Département
Moraines alpines – Gravier, sable,
gravillon fin

Gerhard-Koch-Str. 2
73760 Ostfildern
Téléphone : 0049-711 / 32732-400
Télécopie : 0049-711 / 32732-410

Courriel : info@buev.de
Internet : www.buev.de



Certificat de conformité de la maîtrise de la production des granulats

N° : 0788-CPR-bam-EN 13043-5/2023

En vertu du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de construction - RPC), le présent certificat concerne les produits de construction suivants :

Granulats pour mélanges hydrocarbonés et pour enduits superficiels utilisés dans la construction des chaussées, aéroports et d'autres zones de circulation

Mis en circulation par: Michel S.A.S.
150 Rue de Pfastatt
68261 Kingersheim
France

Fabriqués dans l'usine: Baldersheim
Numéro de l'usine: 505-211-2

Le présent certificat confirme que toutes les prescriptions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et décrites dans l'annexe ZA de la (des) norme(s) harmonisée(s)

EN 13043: 2002-12

sont appliquées conformément au système 2+ et que la maîtrise de la production des granulats répond à toutes les exigences qui y sont prescrites. Pour les caractéristiques du produit, voir à Déclaration des performances / Performances déclarées.

Le présent certificat conserve sa validité tant que les méthodes d'essais et/ou exigences mentionnées dans la norme harmonisée et imposées, en vue de l'évaluation des performances relatives aux caractéristiques déclarées, à la maîtrise de la production des granulats ne changent pas et tant que le produit et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de façon significative.

Ostfildern, le 08.05.2023



Dr.-Ing. Michael Aufrecht
Directeur de l'organisme de surveillance et de certification